



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

7 ottobre 2018

**LETTR E OUVERTE DU PRÉFET DE LA CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES,
CARDINAL MARC OUELLET,
AU SUJET DES RÉCENTES ACCUSATIONS CONTRE LE SAINT SIÈGE**

Cher confrère Carlo Maria Vigano,

Dans ton dernier message aux Media pour dénoncer le Pape François et la Curie romaine, tu m'exhortes à dire la vérité sur des faits que tu interprètes comme une corruption endémique qui a envahi la hiérarchie de l'Église jusqu'à son plus haut niveau. Avec la permission pontificale requise, j'offre ici mon témoignage personnel comme préfet de la Congrégation pour les Évêques, sur les faits concernant l'Archevêque émérite de Washington Theodore McCarrick et sur ses liens présumés avec le Pape François, qui font l'objet de ta dénonciation publique retentissante, ainsi que de ton exigence de démission à l'égard du Saint Père. Mon témoignage s'appuie sur mes contacts personnels et sur les documents d'archive de la Congrégation qui font actuellement l'objet d'une étude pour éclairer ce triste cas.

Permetts-moi toutefois de te dire d'abord en toute sincérité, à cause de la bonne collaboration qui a existé entre nous quand tu étais nonce à Washington, que ta position actuelle m'apparaît incompréhensible et extrêmement regrettable, non seulement à cause de la confusion qu'elle sème dans le peuple de Dieu, mais à cause des accusations publiques qui lèsent gravement la réputation des évêques, successeurs des Apôtres. Je me souviens d'avoir joui un certain temps de ton estime et de ta confiance, et je constate que j'aurais maintenant perdu à tes yeux la dignité qui m'était reconnue, pour la seule raison que je suis resté fidèle aux orientations du Saint Père dans le service qu'il me confie dans l'Église. La communion avec le Successeur de Pierre n'est-elle pas l'expression de notre obéissance au Christ qui l'a choisi et qui le soutient de sa grâce? Mon interprétation d'*Amoris Laetitia* que tu dénonces, s'inscrit dans cette fidélité à la tradition vivante dont François nous a donné un autre exemple en modifiant récemment le Catéchisme de l'Église Catholique sur la question de la peine de mort.

Venons-en aux faits. Tu dis avoir informé le Pape François le 23 juin 2013 sur le cas McCarrick lors de l'audience qu'il t'a concédée, de même qu'à tant d'autres représentants pontificaux qu'il a rencontrés alors pour la première fois. J'imagine la quantité énorme d'informations verbales ou écrites qu'il a dû alors recueillir sur beaucoup de personnes et de situations. Je doute fort que McCarrick l'intéressait au point où tu voudrais le faire croire, puisqu'il était un Archevêque émérite de 82 ans et sans office depuis sept ans. C'est pourquoi les instructions écrites de la Congrégation qui t'ont été données au début de ta mission à Washington en novembre 2011, ne disaient rien de McCarrick, si ce n'est que, oralement, je t'ai informé de sa situation comme évêque émérite devant obéir à certaines conditions et restrictions à cause des rumeurs sur son comportement dans le passé.

Depuis le 30 juin 2010 que je suis préfet de cette Congrégation, je n'ai jamais porté en audience auprès du pape Benoît XVI ou du pape François le cas McCarrick, sauf ces jours derniers après sa déchéance du Collège des Cardinaux. L'ex-cardinal, retraité en mai 2006, était exhorté à ne pas voyager et à ne pas faire d'apparitions publiques afin de ne pas provoquer d'autres rumeurs qui circulaient à son sujet. Il est faux de présenter les mesures prises à son égard comme des « sanctions » décrétées par le Pape Benoît XVI et annulées par le Pape François. Après révision des archives, je constate qu'il n'y a pas de documents à ce sujet signés par l'un ou l'autre pape, ni de note d'audience de mon prédécesseur le Cardinal Jean-Baptiste Re, qui donnerait le mandat d'obliger l'Archevêque émérite McCarrick au silence et à la vie privée avec la rigueur de peines canoniques. **La raison en est qu'on ne disposait pas alors, à la différence d'aujourd'hui, de preuves suffisantes de sa culpabilité présumée.** D'où la position de la Congrégation, inspirée à la prudence, et les lettres de mon prédécesseur et de moi-même l'exhortant, par l'intermédiaire des Nonces Apostoliques Pietro Sambi et toi-même, à un style de vie discret de prière et pénitence pour son propre bien et celui de l'Église. Son cas aurait fait l'objet de nouvelles mesures disciplinaires si la Nonciature à Washington ou une quelconque autre source nous avait fourni des informations récentes et décisives sur son comportement. Je suis d'avis que, par respect des victimes et exigence de justice, la recherche en cours aux États-Unis et à la Curie romaine fournisse une analyse critique complète des procédures et des circonstances de ce cas douloureux afin d'éviter que cela se reproduise dans l'avenir.

Comment se fait-il que cet homme d'Église dont on connaît aujourd'hui l'incohérence, ait été promu à plusieurs reprises jusqu'à occuper les très hautes fonctions d'Archevêque de Washington et de Cardinal ? J'en suis moi-même fort étonné, et je reconnais des failles dans le processus de sélection qui a été mené dans son cas. Mais sans fournir ici de détails, **on doit comprendre que les décisions qui sont prises par le Souverain Pontife reposent sur les informations dont on dispose au moment précis, et qui font l'objet d'un jugement prudentiel qui n'est pas infaillible.** Il me semble injuste de conclure à la corruption des personnes en charge du discernement préalable même si, dans le cas concret, certains indices fournis par des témoignages auraient dû être davantage examinés. Le prélat en cause a su se défendre très habilement des doutes soulevés à son endroit. Par ailleurs, qu'il puisse y avoir au Vatican des personnes qui pratiquent et soutiennent des comportements contraires aux valeurs de l'Évangile en matière de sexualité, ne nous autorise pas à généraliser et à déclarer indignes et complices un tel et un tel, et même le Saint Père lui-même. Ne faut-il pas que les ministres de la vérité se gardent avant tout de la calomnie et de la diffamation ?

Cher représentant pontifical émérite, je te dis franchement qu'accuser le pape François d'avoir couvert en toute connaissance de cause ce présumé prédateur sexuel, et donc d'être complice de la corruption qui sévit dans l'Église au point d'être devenu indigne de poursuivre sa réforme en tant que premier pasteur de l'Église, me semble à tous les points de vue incroyable et invraisemblable. Je n'arrive pas à comprendre comment tu as pu te laisser convaincre de cette monstrueuse accusation qui ne tient pas la route. François n'a eu rien à voir avec les promotions de McCarrick à New York, Metuchen, Newark et Washington. Il l'a destitué de sa dignité de cardinal dès qu'est apparue une accusation crédible d'abus de mineur. Je ne l'ai jamais entendu faire allusion à ce soi-disant grand conseiller de son pontificat pour les nominations en Amérique, alors que le Pape ne cache pas la confiance qu'il accorde à certains prélats. Je devine que ceux-ci ne sont pas de ta préférence ni de celle des amis qui soutiennent ton interprétation des faits. Mais je trouve aberrant que tu profites du scandale retentissant des abus sexuels aux États-Unis pour infliger à l'autorité morale de ton supérieur, le Souverain Pontife, un coup inouï et immérité !

J'ai le privilège de rencontrer longuement le pape François chaque semaine pour traiter les nominations d'évêques et les problèmes qui affectent leur gouvernement. Je sais très bien comment il traite les personnes et les problèmes, avec beaucoup de charité, de miséricorde, d'attention et de sérieux, comme tu en as fait toi-même l'expérience. De lire comment tu termines ton dernier message apparemment très spirituel en te moquant et en jetant un doute sur sa foi m'a semblé vraiment trop sarcastique, voire blasphématoire. Cela ne peut pas venir de l'Esprit de Dieu.

Cher confrère, je voudrais bien t'aider à retrouver la communion avec celui qui est le garant visible de la communion de l'Église catholique ; je comprends que des peines et des déceptions aient jalonné ta route au service du Saint Siège, mais tu ne peux pas terminer ainsi ta vie sacerdotale dans une rébellion ouverte et scandaleuse qui inflige une blessure très douloureuse à l'Épouse du Christ, que tu prétends mieux servir, en aggravant la division et le désarroi dans le peuple de Dieu. Que puis-je répondre à ton appel sinon te dire : sors de ta clandestinité, repens-toi de ta révolte et reviens à de meilleurs sentiments à l'égard du Saint Père au lieu de fomenter l'hostilité contre lui. Comment peux-tu célébrer l'Eucharistie et prononcer son nom au canon de la messe? Comment peux-tu prier le saint Rosaire, Saint Michel Archange et la Mère de Dieu en condamnant celui qu'elle protège et accompagne tous les jours dans son lourd et courageux ministère ?

Si le Pape n'était pas un homme de prière, s'il était attaché à l'argent, s'il favorisait les riches aux dépens des pauvres, s'il ne démontrait pas une énergie infatigable pour accueillir toutes les misères et donner le généreux réconfort de sa parole et de ses gestes, s'il ne multipliait pas tous les moyens possibles d'annoncer et de communiquer la joie de l'évangile à tous et à toutes, dans l'Église et au-delà de ses frontières visibles, s'il ne tendait pas la main aux familles, aux vieillards abandonnés, aux malades de l'âme et du corps, et surtout aux jeunes en recherche de bonheur, on pourrait peut-être lui préférer, selon toi, quelqu'un qui adopte d'autres attitudes diplomatiques et politiques, mais je ne peux pas mettre en cause son intégrité personnelle, sa consécration à la mission et surtout le charisme et la paix qui l'habitent, par la grâce de Dieu et la puissance du Ressuscité.

En réponse à ton attaque injuste et injustifiée dans les faits, cher Vigano, je conclus donc que l'accusation est un montage politique privé de fondement réel incriminant le pape, et qu'elle blesse profondément la communion de l'Église. Plût à Dieu que cette injustice flagrante soit rapidement réparée et que le Pape François continue à être reconnu pour ce qu'il est : un pasteur insigne, un père compatissant et ferme, une grâce prophétique pour l'Église et pour le monde. Qu'il poursuive joyeusement et en toute confiance la réforme missionnaire qu'il a entreprise, en sachant qu'il peut compter encore davantage sur la prière du peuple de Dieu et la solidarité renouvelée de toute l'Église unie à Très Sainte Vierge Marie, Reine du Saint Rosaire!

Marc Cardinal Ouellet
Préfet de la Congrégation pour les Évêques,

En la Fête de Notre-Dame du Rosaire, 7 octobre 2018.
